

LE TEMPS

Santé Jeudi 18 août 2011

La caféine aurait des vertus contre le cancer de la peau

Par Frédéric Soumois

Une protéine favorisant la prolifération des cellules malignes serait inhibée par la caféine

On avait déjà observé depuis quelques dizaines d'années un lien entre la consommation de café et la réduction du risque de certains cancers. Une étude récente de la Harvard Medical School a montré par exemple que les hommes qui boivent au moins six tasses de café par jour voient diminuer de 60% leur risque de développer le type de cancer de la prostate le plus mortel. On a aussi constaté le même mécanisme protecteur face à certains cancers de la peau, mais sans en comprendre le mécanisme moléculaire. C'est précisément celui-ci qui vient d'être découvert.

Des chercheurs de l'Université de l'Etat de Washington, qui publient leurs résultats dans la revue PNAS du 15 août, ont modifié génétiquement des souris pour réduire dans leur peau la fonction de la protéine ATR. Cette enzyme joue un rôle clé pour favoriser la multiplication dangereuse des cellules de la peau endommagées par les rayons UV.

Des recherches avaient déjà montré que la caféine inhibait l'ATR. Dans cette étude, cette enzyme a été artificiellement neutralisée; ce faisant, l'ATR ne pouvant plus permettre aux cellules dont l'ADN était abîmé ou devenues malignes de proliférer, l'on accentue la destruction de ces dernières.

Effets protecteurs

Résultat: chez les souris exposées à des rayons UV et dont l'action de la protéine ATR était diminuée, des tumeurs de la peau se sont développées trois semaines plus tard que chez les rongeurs du groupe témoin. Après 19 semaines, les souris génétiquement modifiées avaient 69% de tumeurs de la peau en moins, et quatre fois moins de cancers agressifs. La persistance de l'irradiation a fini par endommager les cellules de la peau des souris modifiées après 34 semaines.

Ces résultats indiquent donc que les effets protecteurs de la caféine contre les rayons UV s'expliquent probablement par la neutralisation d'une enzyme durant le stade précancéreux, avant que la tumeur de la peau ne se développe totalement. Cette découverte pourrait, à terme, permettre de mieux lutter contre le cancer de la peau, le plus fréquent sur la planète, même si la plupart ne sont pas des mélanomes (forme la plus grave) et sont très souvent curables si le diagnostic est effectué assez tôt.

Solution ciblée à développer

Mais sous quelle forme utiliser la caféine? En l'ingérant? En l'appliquant sur la peau, comme le préconisent les chercheurs? Et en quelles quantités?

«Il n'y a pas de doute que cette recherche très pointue aboutit à des perspectives importantes tant en matière de prévention des cancers que comme solution potentielle pour soigner les cancers déclarés», juge le professeur Pierre Vereecken, chef du service de dermatologie des Cliniques universitaires Saint-Luc, à Bruxelles. «Mais la vulnérabilité des gens est très variable selon le type de peau, que l'on classe en six types différents. Il est donc peu vraisemblable de développer un outil préventif à base de caféine pour la population générale. La prévention primaire du cancer de la peau doit avant tout reposer sur la réduction de l'exposition solaire. Mais l'application locale préventive de la caféine, si son utilité est confirmée, est plus intéressante chez les patients à risque de développer un carcinome cutané. Comme les patients présentant un dommage photo-induit important, ou ceux ayant séjourné en zone ensoleillée pour des périodes prolongées. Ou les patients avec une immunosuppression dans le cadre d'une maladie ou d'une greffe d'organe.»

La caféine pourrait aussi servir de médicament: «Son développement serait particulièrement intéressant puisque celui-ci se rajouterait à un arsenal de traitements non chirurgicaux des carcinomes, qui s'étoffe depuis quelques années, comme l'emploi de l'imiquimod, une molécule stimulant l'immunité contre les cellules tumorales. Mais le développement d'un tel outil impose sans doute encore des années de développement et de tests.»

LE TEMPS © 2011 Le Temps SA